



Conseil Supérieur d'Hygiène

Rue de L'Autonomie 4
B-1070 BRUXELLES

Avis partiel du groupe de travail « Microbiologie alimentaire » au sujet de la contamination microbiologique des boues d'épuration : recommandation de normes microbiologiques en la matière (CSH 8122)

Nature de la demande :

Dans un courrier du 22.04.05, sous références 41.165/05, Mr M. DE WIN, directeur général a.i., Service Pesticides et Engrais, Directorat-général Animaux, Végétaux et Alimentation, SPF Santé publique a adressé au CSH une demande (volumineux dossier) au CSH traitant de la valorisation et de l'utilisation des boues d'épuration dans l'agriculture. Une série de questions relatives à la possibilité de proposer des normes en ce qui concerne les métaux lourds, les contaminants organiques et les contaminants microbiologiques dans les boues d'épuration afin d'assurer la santé publique et la sécurité de la chaîne alimentaire (voir **Annexe 8122c1**).

Recommandations :

En réponse uniquement à l'aspect microbiologique de la question, le groupe de travail « Microbiologie alimentaire » du CSH considère que les recommandations émises (voir **point 3 de l'Annexe 8122c2**) par le Comité Scientifique (SciCom) de l'Agence Fédérale de Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) permettent, sur base de l'information scientifique disponible, de pouvoir correctement appréhender et maîtriser la contamination microbienne, particulièrement hétérogène, des boues d'épuration.

Le CSH recommande donc à l'administration requérante de se référer aux recommandations déjà émises.

Annexes :

- Question soumise par la DG 4 du SPF (**Annexe 8122c1**)
- Les recommandations émises par le SciCom de l'AFSCA en 2003 (**Annexe 8122c2**)
- Les deux annexes jointes à la demande et à l'avis du SciCom (**Annexe 8122c3 et 8122c4**)
